



Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ATELIER DE FORMATION SUR LES POLITIQUES CIBLEES POUR LUTTER CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES

Madame la Représentante de la Coordonnatrice Résidente des Système des Nations-Unies, Mme Aminata MAIGA

Madame, Messieurs les Représentants de la CNUCED

Messieurs les représentants de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA)

Monsieur le Représentant de la Cour des Comptes,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Services étatiques,

Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société civile,

Monsieur le Consultant National, Amaye SY

Chers participants,

C'est avec un réel plaisir que je viens ouvrir ce matin l'atelier de formation sur les réponses politiques ciblées pour lutter contre les flux financiers illicites (FFI). Je

voudrais, à l'entame de mes propos vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de votre présence. En particulier, je souhaite la bienvenue et un bon séjour au Sénégal à nos hôtes qui nous viennent de l'extérieur, notamment de Genève et ceux qui nous suivent en ligne.

Mesdames, Messieurs, Chers participants,

Pour rappel, les flux financiers illicites (FFI) désignent, selon la Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), des flux dont l'origine, le transfert ou l'utilisation sont illicites, qui reflètent un échange de valeur et qui traversent les frontières nationales.

Les flux financiers illicites ont un impact considérable sur la croissance et le développement économique de l'Afrique, en privant le continent de ressources essentielles au financement du développement. Leur maîtrise est donc primordiale pour assurer un développement durable et atteindre les objectifs fixés par l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Cependant, un défi persiste : le manque de statistiques sur les FFI dû à un problème méthodologique et de champ. Pour surmonter ce défi, la CNUCED a proposé un guide méthodologique décrivant les méthodes pouvant permettre d'estimer.

Par ailleurs, les FFI compromettent la réalisation de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD), à travers un détournement de fonds qui pourraient être investis dans un développement inclusif et durable. Conscient de cet enjeu, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, en juillet 2017, un cadre d'indicateurs des ODD, incluant l'indicateur 16.4.1, qui mesure la « valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants ».

A ce titre, le Sénégal, à travers l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), avait répondu favorablement pour participer en tant que pays pilote en 2022 pour l'essai des méthodologies de mesure des FFI développées par la CNUCED, qui visait à définir, estimer et diffuser les statistiques sur les FFI en Afrique. Ce premier exercice a permis d'acquérir des connaissances nouvelles sur les méthodologies développées et reconnues au niveau international mais surtout de

mettre en pratique ces dernières sur les données nationales afin de disposer des premières estimations des flux financiers illicites.

Les travaux ont été réalisés suivant un processus participatif marqué par les étapes suivantes :

- (i) mise en place des comités de Pilotage et technique ;
- (ii) organisation de réunions du Comité technique et du Comité de Pilotage ;
- (iii) participation à un atelier de formation en visioconférence sur les méthodologies de mesure des FFI ;
- (iv) réalisation de trois (3) ateliers d'estimation des FFI au Sénégal avec le Comité technique restreint ;
- (v) participation à l'atelier de partage d'expériences organisé par la CNUCED en juin 2022 à Addis-Abeba.

Dans le cadre du processus, en plus de l'assistance technique et administratif du consultant national, dont bénéficiait le Sénégal, un Expert international avait été retenu par la CNUCED. Ces appuis ont permis de renforcer les capacités du comité technique en vue de l'utilisation des standards internationaux dans la mesure des FFI.

En raison de la nécessité de prise en charge de la dimension « Aide à la décision de Politiques publiques », la CNUCED et l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), en collaboration avec la CEA, ont lancé le Projet « Development accounts 15 » (DA15) pour lequel le Sénégal a aussi été retenu comme pays pilote. Ce Projet porte principalement sur trois (3) aspects :

- **l'apprentissage** : dont l'objectif est le renforcement des capacités et la sensibilisation sur les concepts et les méthodologies ;
- **le développement** qui vise la consolidation des directives méthodologiques et l'agrégation des premières estimations des FFI pour permettre de produire le rapport des pays sur l'indicateur 16.4.1 de l'ODD 16 et
- **l'utilisation** qui s'intéresse à l'élaboration de réponses politiques fondées sur des données probantes pour freiner les FFI, au renforcement de la

mobilisation des ressources nationales et le développement d'outils pratiques et des interventions politiques réalisables.

Mesdames, Messieurs, Chers participants,

La phase 1 du projet DA15 a été matérialisée par l'organisation de plusieurs ateliers au courant de l'année 2025. Il s'agit notamment de :

- l'atelier tenu du 10 au 12 février 2025 qui portait sur la formation des méthodologies d'estimation des FFI ;
- l'atelier du 04 au 08 août 2025 qui a permis de disposer de la mesure des FFI au Sénégal ;
- et enfin de l'atelier de la période du 13 au 17 octobre 2025 au cours duquel le rapport sur l'estimation des FFI au Sénégal et la présentation les résultats a été rédigé.

La seconde phase du projet DA15 que nous entamons aujourd'hui a pour objectif de mettre en place des politiques publiques idoines pour pallier le fléau des flux financiers illicites à partir des résultats issus de la première phase. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce présent atelier de trois (3) jours.

L'objectif de cet atelier est de présenter les résultats des travaux de mesure des flux financiers illicites (FFI) au Sénégal, d'introduire le cadre d'analyse des politiques publiques permettant d'identifier les lacunes existantes ainsi que les options de réforme à court, moyen et long termes, et d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'action national de lutte contre les FFI.

Je voudrais donc me réjouir de son organisation et remercier tous les acteurs pour les dispositions prises pour sa tenue. Je saisir également l'opportunité qui m'est offerte pour exprimer toute ma satisfaction et mes remerciements au système des Nations Unies en général, à la CEA, au PNUD et à la CNUCED en particulier, pour l'assistance technique dans le cadre de mesure des flux financiers illicites et le financement de cet atelier.

Mesdames, Messieurs,

C'est sur ces mots que je voudrais terminer en vous invitant à vous engager pleinement dans les travaux. Je déclare ouvert l'atelier de formation sur les politiques ciblées pour lutter contre les flux financiers illicites.

Je vous remercie de votre aimable attention.